



CLUB CONVAINCRE DU RHONE

New letter Europe N° 52 du 11 Novembre au 14 décembre 2024



Accord de libre échange de l'UE avec le Mercosur et l'agriculture européenne !

Depuis le 18 novembre, jour d'ouverture du sommet du G20 à Brasilia (Brésil), les agriculteurs en Europe manifestent pour dénoncer l'accord entre l'Union européenne et les pays du Mercosur (Argentine, Bolivie, Paraguay, Uruguay). Ce traité, dont un accord de principe a été conclu en 2029, mais n'a jamais été signé, ni ratifié, l'accord prévoit de supprimer 90% des droits de douane entre le Mercosur et l'Union européenne. Cela permettrait l'importation de ces pays d'Amérique du Sud de quotas vers l'Europe de 99 000 tonnes de bœuf par an à un taux préférentiel de 7,5%, ainsi que 60 000 tonnes de riz et 45 000 tonnes de miel sans contraintes douanières. Dans le même temps les droits de douane seraient progressivement éliminés sur les produits européens tels que les voitures, les machines, les produits pharmaceutiques, les vêtements, le vin, les fruits frais et le chocolat.

Les agriculteurs dénoncent une concurrence qu'ils jugent déloyale "On nous met dans un monde de libre-échange et il faut qu'on ait les mêmes règles que les autres, sinon on est morts" déclare le représentant de la FDSEA (Principale fédération des syndicats d'exploitants agricoles) Pour le monde agricole, ces produits sud-américain sur le marché européen, ne respectent pas les normes environnementales et sociale de l'UE plus strictes , ils bénéficient ainsi de coûts de production et de tarifs moindres. Pour Emmanuel Macron Président de la République Française « un accord avec les pays du continent latino-américain n'est pas possible s'ils ne respectent pas comme nous les accords de Paris et s'ils ne respectent pas les mêmes contraintes environnementales et sanitaires qu'on impose à nos producteurs ».

Lors de son déplacement dimanche 17 novembre en Argentine, le président Emmanuel Macron a répété que la France ne signera pas "en l'état" le traité commercial entre

l'Union européenne et le Mercosur. De même le gouvernement et tous les parlementaires ont exprimé publiquement leur opposition à ce texte. Le 6 décembre à Montévidéo, Mme Ursula Von der Leyen Présidente de la commission européenne a conclu définitivement ce traité de libre -échange. pour faciliter les échanges commerciaux et drainer plus d'investissements. Mais pour entrer en action ce texte doit avoir l'approbation de 15 Etats membres représentant 65% de la population européenne, ainsi que l'accord du Parlement européen. Pour tenter de bloquer l'accord, la France cherche à rallier d'autres États européens à sa cause, comme la Pologne ou l'Italie et l'Autriche , afin de constituer une minorité de blocage au sein de l'Union européenne."

Source : Tout l'Europe du 26/11/2024



Chute de Bachar al Assad en Syrie et mise en cause du droit d'asile en Europe !

Le 8 décembre 2024, après une offensive fulgurante des rebelles islamiques, le départ pour l'exil en Russie du président syrien marque la fin du règne sans partage du clan familial (Hafez el-Assad à partir de 1971 suite à un coup d'Etat, puis Bachar el-Assad à partir de 2000 à la mort de son père). Cette situation ouvre-t-elle une révision des rapports entre ce pays stratégique au moyen orient et l'Union européenne qui est le premier donateur d'aide internationale en réponse aux crises humanitaires traversées par cette région du monde , Depuis la répression violente des manifestations pro-démocratiques du peuple syrien en 2011, l'UE a suspendu toute coopération bilatérale avec le régime de Bachar al-Assad. La chute du président syrien " est un développement positif et attendu depuis longtemps. Cela montre également la faiblesse des partisans d'Assad, la Russie et l'Iran" a réagit Kaja Kallas la haute représentante de l'UE pour les affaires étrangères. Antonio Costa, le nouveau président du Conseil européen, a déclaré "une nouvelle opportunité de liberté et de paix s'offre à tout le peuple syrien", ce qui sera "cruciale pour la stabilité générale de la région". La présidente de l'exécutif européen, Ursula von der Leyen a quant à elle salué l'effondrement de "la cruelle dictature d'Assad " qui a mis fin à 24 années d'un régime étouffant et violent qui a fait plus de 500 000 morts après le début de guerre civile déclenchée en 2011 et qui a forcé 6,6 millions de personnes à fuir. Parmi eux, plus d'un million ont trouvé asile dans un pays de l'Union européenne. Au-delà du soulagement, l'UE reste prudente après la déroute de l'armée syrienne mais aussi avec

des belligérants aux intérêts divergents soutenus par des appuis internationaux et régionaux. "Ce changement historique dans la région offre des opportunités mais pas sans risques " prévient Ursula Von der Leyen.

Au lendemain de la fuite du dictateur le 8 décembre 2024, plusieurs gouvernements européens (l'Allemagne. Le Danemark, la Norvège, l'Autriche, la Suède, l'Italie, la Grèce, la Bulgarie ou encore le Royaume-Uni) ont décidé de suspendre les demandes d'asile des Syriens. En France, le ministre de l'Intérieur démissionnaire Bruno Retailleau a indiqué lundi 9 décembre "Travailler sur une suspension des dossiers d'asile en cours provenant de la Syrie". Le ministre de l'intérieur de l'Autriche Gerhard Karner a annoncé " préparer un programme ordonné de retour et d'expulsion vers la Syrie ". Les fonctionnaires de la Commission européenne et de l'agence des Nations unies pour les réfugiés (HCR) ont averti " qu'il était trop tôt pour savoir comment la situation évoluerait sur le terrain. Pour l'instant, nous maintenons, en accord avec le HCR, que les conditions ne sont pas réunies pour des retours sûrs, volontaires et dignes en Syrie.

Source : Tout l'Europe et Libération du 13 décembre 2024



Le Fonds Social européen pour le Climat (FSC) comme moyen de la transition énergétique !

Pour réaliser l'objectif d'une neutralité carbone en 2050, la Commission européenne a proposé un ensemble de mesures destinées à réduire les émissions de carbone de l'UE de 55% d'ici 2030 par rapport aux niveaux de 1990 sous l'appellation "Fit for 55" dont les voitures neuves à essence ou diesel interdites à la vente dès 2035, la taxation des entreprises polluantes et des importations émettrices de CO2, le développement des énergies renouvelables. Ces décisions confirmées par le Parlement et le Conseil européen auront un impact important sur la vie des européens consommateurs d'énergies fossiles pour le chauffage des bâtiments et du carburant pour les transports routiers dont ont souvent besoin les ménages les plus modestes. La mise en place d'un fonds social pour le climat entend aider les plus pauvres pour faire face à ces augmentations des coûts de l'énergie.

A partir de 2027, ce nouveau marché du carbone européen augmentera les tarifs des entreprises devant payer un prix sur les émissions de gaz à effet de serre. Un an avant, en 2026, l'UE prévoit de financer l'adaptation des ménages et des entreprises les plus vulnérables à ces évolutions par un nouveau Fonds Social pour le Climat par un budget de 86,7 milliards d'€. Celui-ci vise à soutenir le revenu des ménages et micro-entreprises pour rendre leurs logements moins énergivores ou financer l'achat de véhicules moins polluants. De plus ce nouveau fonds européen permettra d'investir à long terme dans la rénovation des bâtiments, l'intégration des énergies renouvelables, les infrastructures pour les véhicules à émissions nulles ou encore les transports publics. "La transition de l'Europe vers la neutralité climatique ne sera pas aisée et nous devons mettre en place des politiques [...] qui profitent à tous", assurait le vice-président de la Commission européenne en charge du Pacte vert.

D'ici juin 2025, chaque Etat membre devra élaborer son propre "plan social pour le climat" avec des mesures et des investissements pour accélérer la réduction des émissions polluantes. L'aide aux consommateurs et aux entreprises pourra représenter jusqu'à 37,5% de chaque plan national. Le Fonds social pour le climat aura une enveloppe de 65 milliards d'€ pour la période 2026-2032, cette somme est issue de recettes générées par la vente de quotas d'émissions de gaz à effets de serre du second marché carbone appliqué aux secteurs du bâtiment et du transport routier. Les Etats devront financer 25% des mesures réalisées, ainsi le budget global s'élève à 86,7 milliards d'€ pour cette période.

Source : Tout l'Europe du 10 décembre 2024

